



Objectif Troupeau

SELECTIONNER LES CHIENS DE CONDUITE



Quelle que soit sa race, le chien de troupeau doit être sélectionné à partir de critères précis.

La sélection doit s'orienter vers un travail de masse qui définira le chien type utilisable par le plus grand nombre d'éleveurs.

(pages 2 et 3)

Le mot du Président

La Fédération Nationale des Utilisateurs de Chiens de Troupeaux a enfin vu le jour.

Vous découvrez le premier numéro de son bulletin d'information "OBJECTIF TROUPEAU".

Pourquoi une telle initiative ?

Le Comité Bovin mis en place depuis une dizaine d'années avait pour but l'organisation des concours sur bovins. Cet objectif a été atteint puisqu'actuellement plus de 150 couples maîtres-chiens participent chaque année à ces concours. Nous nous sommes très vite rendus compte que les concours n'étaient pas la seule ni la principale activité de nos associations départementales; celles-ci ayant pour objectif le travail sur les exploitations, les concours ne sont que la cerise sur le gâteau. Il nous a donc semblé intéressant de créer une structure nationale pour mettre en commun toutes les idées et expériences réalisées sur le terrain au niveau départemental.

Les objectifs de la Fédération :

La Fédération Nationale des Utilisateurs de Chiens de Troupeaux ne souhaite pas se substituer aux différents clubs de races, elle doit être aux services des éleveurs-uti-

lisateurs (bovins laitiers ou allaitants, ovins, caprins, etc) qui désirent utiliser au mieux leur chien sur leur exploitation. Ces objectifs seront atteints par différents moyens :

- **La formation des éleveurs** : l'organisation des sessions de dressage est l'activité la plus importante de nos différentes associations. Réalisées le plus souvent avec les Chambres d'Agriculture et animées par les formateurs de l'Institut de l'Élevage, elles ont permis à beaucoup d'éleveurs d'utiliser leur chien correctement. Une autre formation se met en place en collaboration avec la MSA dans le cadre de la prévention des accidents en élevages bovins. Elle sera aussi assurée par l'équipe des formateurs de l'Institut d'Élevage.

- **Les échanges entre associations départementales** : beaucoup de choses sont déjà faites au niveau local et départemental mais ne sont pas connues de tous. Le rôle de la Fédération sera de faire circuler l'information par différents moyens : le site internet de l'Institut de l'Élevage, le bulletin de liaison et d'information, les journées de rencontre...

- **La génétique** : suite à des travaux réalisés par les formateurs de l'Institut d'Élevage, quelques associations départementales ont mis en place des tests d'aptitudes

naturelles des chiens de conduite adultes. Ces tests n'ont pas de caractère officiel: ils ont pour but de faire une photo plus précise du chien. Cela devrait à terme permettre des conseils d'accouplement plus judicieux en fonction de l'utilisation du chien et de celui qui le dresse.

- **Les concours** : les concours doivent aussi répondre aux objectifs de la Fédération, à savoir permettre à un maximum d'éleveurs qui le souhaite d'y participer. Il ne faut pas que notre Championnat sur bovins devienne une compétition supplémentaire mais il doit rester une rencontre conviviale où les passions s'échangent et progressent dans l'utilisation et le dressage du chien!

L'agrandissement de nos structures d'exploitation, le manque de main d'œuvre, et tout ce qui a fait que nous avons eu besoin du chien ne va malheureusement pas s'inverser... A l'avenir il nous faudra encore compter sur nos compagnons pour nous aider au quotidien.

Il faut donc que nous, utilisateurs, gardions la maîtrise en ce domaine.

Robert Rivalain

DETERMINER LE CHIEN TYPE

Les utilisateurs de chiens de conduite ne disposent d'aucun moyen technique qui aide au choix de leur futur compagnon-outil de travail.

L'élevage moderne des animaux de rente a mis au point des critères d'évaluation qui permettent à chacun d'en orienter l'exploitation au gré de ses besoins (rentabilité, passion, etc). En quantifiant certains critères, cela leur donne une influence sur la production qui est incontestable.

Le chien de conduite n'a pas profité de cette démarche. Sa sélection reste très empirique et ne repose sur aucun critère objectif.

En s'inspirant des méthodes utilisées chez les animaux de rente et notamment en indexant les comportements, il est concevable d'obtenir des résultats semblables.



Cela implique de déterminer des comportements types (les incontournables du contournement) du chien de conduite, indissociables des besoins des utilisateurs. Cela oblige aussi à pratiquer des actes de sélection qui raisonnent certains accouplements plutôt que d'autres et qui délaissent certains individus. Enfin, cela amène à envisager le testage des chiots et des adultes.

Depuis plusieurs années quelques formateurs de l'Institut de l'Élevage, relayés par quelques associations départementales, travaillent sur ce projet dont l'objectif est d'évaluer le plus grand nombre de chiens autour de critères comportementaux définis en liaison avec les besoins.

La création de la Fédération Nationale est un moyen supplémentaire pour dynamiser ce projet. Le bulletin au travers de quelques articles vous permettra de découvrir les propositions disponibles actuellement ainsi que les perspectives à donner à ce travail.

Comme n'importe quel contrôle de performance, il ne nous appartient pas de décider de l'avenir ou de l'orientation de telle ou telle race. A chacun de savoir où il veut aller, en disant haut et fort que les évaluations sont ouvertes à tous et à toutes. Comme n'importe quelle UPRA qui décide de donner une orientation à sa race, sans en changer l'allure générale, utilise les moyens d'évaluation disponibles. Comme le chien de conduite qui doit savoir s'adapter au gré des structures et des besoins.

Un chien utilisable par tous

La sélection du chien de conduite repose sur des valeurs d'usage générales :

- utilisable par le plus grand nombre, dont la qualité des

aptitudes naturelles facilite le dressage.

- avoir des aptitudes naturelles ayant pour effet d'induire et de renforcer la structure du troupeau.

De ces considérations simples découle un modèle standard vers lequel il est judicieux de tendre pour obtenir une base moyenne. En effet, la sélection commence par la recherche d'un ensemble moyen (au sens " moyenne ") à partir duquel il devient possible d'engager une pression de sélection. Ce modèle standard aussi appelé " chien type " se décline selon trois axes complémentaires :

- le caractère;
- les aptitudes naturelles;
- la morphologie.

Un caractère stable et sociable :

- stabilité : un chien stable est un chien sur lequel son maître peut compter en toutes circonstances et dont les réactions sont relativement prévisibles. Il se qualifie par sa constance et tous ses comportements sont explicables raisonnablement. Dans la pratique, un chien stable est un chien posé mais néanmoins dans son envie de travailler, proche de l'homme pour lequel il est attentif, à l'écoute et dont il recherche le contact.

- sociabilité : un chien sociable accepte d'emblée la hiérarchie, il est réceptif et a une grande capacité à apprendre. Il est capable et accepte de travailler avec n'importe qui. Il côtoie ses congénères et les humains facilement. Le chien doit se montrer malléable non parce qu'il est faible mais parce qu'il est attaché à l'homme et perméable à l'éducation.



La sélection génétique donne une orientation

Les aptitudes naturelles indispensables:

On demande au chien de conduite d'avoir un sens inné du troupeau, d'anticiper ses mouvements et, en réaction, de prendre des initiatives adaptées à la situation.

L'ensemble de

ces comportements peut se regrouper sous le terme générique d'aptitudes naturelles.

- le chien doit opérer naturellement un bon contournement, un bon encerclement du troupeau. La position " midi opposée " est la preuve que le chien est complètement à l'écoute de l'utilisateur et à un intérêt fort pour le troupeau. Un chien qui se positionne à l'opposé répond parfaitement aux besoins des éleveurs et constitue une base incontournable.

- dans l'objectif de maîtriser le troupeau, le chien doit également être un bon rabatteur, au service de l'homme. Pour y parvenir, il doit être en mesure de faire bouger les animaux.

- pour faire bouger les animaux, le chien devra avoir une forte capacité à l'affrontement. Le chien n'aura alors pas peur de soutenir un tête à tête, pour imprimer sa volonté à un ou plusieurs animaux récalcitrants.

- le chien doit aussi avoir le sens du troupeau : il doit être

en mesure d'anticiper les mouvements des animaux, pour empêcher leur fuite et provoquer un mouvement. Son objectif est alors de garder en permanence la cohésion du groupe et la maîtrise du mouvement, tout en conservant le positionnement à l'opposé. On dit alors que le chien structure le troupeau en forçant les animaux à mettre en place entre eux une hiérarchie opérante qui raisonne les réactions et comportements des individus. Le chien mesure parfaitement les points de pression provoqués par le troupeau et doit compenser de manière à lui faire prendre la direction déterminée par le maître.

L'objectif de sélection à poursuivre est de rechercher des chiens structurant le troupeau, qui ne perturbent pas, ne provoquent pas et n'affolent pas les animaux.



Le dresseur révèle les compétences du chien.

Une morphologie de gabarit moyen :

La morphologie du chien de conduite doit avant tout être adaptée au travail demandé. Pour cela, un chien au gabarit moyen semble plus conseillé, bien que cette considération physique ne doive pas constituer un critère éliminatoire. On recherchera avant tout un chien tonique, qui soit plus rapide que les animaux à manipuler. Le chien devra également avoir un bon développement musculaire et une cage thoracique de bonne capacité, autorisant une certaine endurance. La qualité des aplombs est également à prendre en considération. Il semblerait en effet qu'elle ait un effet direct sur l'efficacité du chien lorsqu'il est au travail. Pour terminer cette première partie, ce travail doit nous amener à changer nos mentalités...

La sélection a pour but de se pencher sur le patrimoine génétique en marge de toute appréciation subjective. Il convient donc de réfléchir aux idées reçues que nous véhiculons bien souvent et qui n'ont de fondement que par quelques expériences personnelles ou croyances populaires. De plus, et par les relations privilégiées que nous entretenons avec les chiens, il semble nécessaire de revenir à une approche d'éleveur qui minimise son impact sur le résultat par rapport à la prépondérance de la génétique.

Le chien type est à rechercher quelque soit l'espèce animale sur laquelle il doit travailler et quelque soit sa race. La sélection doit s'orienter vers un travail de masse et non dans la recherche de champions. Enfin, le rôle du dresseur doit être ramené à sa juste valeur, c'est à dire comme le révélateur de compétences et non comme le déterminant. La sélection doit se faire sur les chiens et non sur les maîtres !

Pascal CACHEUX

Compte-rendu de la réunion du Comité National d'Organisation des Concours de Chiens de Troupeaux sur Bovins le Samedi 03 Décembre 2005 à Saran (45)

La Fédération Nationale des Utilisateurs de Chiens de Troupeaux a été créée.

Depuis plusieurs mois déjà, le Comité National d'Organisation des Concours de Chiens de Troupeaux sur Bovins envisageait de changer de statut pour évoluer en une Fédération Nationale des Associations Départementales d'Utilisateurs de Chiens de Troupeaux, pour pouvoir poursuivre d'autres objectifs que la simple organisation de concours sur bovins.

Les éleveurs utilisateurs de chiens de conduite formulent en effet régulièrement des besoins plus fondamentaux comme :

- la mise en place de formations à l'éducation et au dressage des chiens de troupeaux ;
- la commande groupées de fournitures (dont les croquettes) ;
- une réflexion sur les attentes des éleveurs concernant le chien adapté à leurs besoins ;
- être au courant des portées à naître ou déjà nées ;
- une meilleure connaissance de la valeur génétique des chiens et la réalisation d'accouplements raisonnés.

Face à ces nouvelles évolutions, le Comité National d'Organisation des Concours sur Bovins a donc décidé de redéfinir son rôle et de revoir ses objectifs et son fonctionnement. Les concours sur bovins ne sont plus une fin en soi mais restent une formidable occasion de se retrouver ensemble, dans une ambiance agréable, pour parler "chiens de troupeaux". Il apparaît que les défis que les éleveurs utilisateurs de chiens de troupeaux ont à relever ne se situent pas sur des terrains de concours mais dans la réflexion sur l'amélioration génétique des chiens utilisés sur troupeaux et sur l'utilisation optimisée de ces chiens dans leur élevage.

La réunion annuelle du Comité National d'Organisation des Concours de Chiens de Troupeaux sur Bovins a été l'occasion de valider et d'officialiser ce changement de statut et de préciser les buts de cette Fédération Nationale ainsi que ses modalités de fonctionnement.

Dénomination de la nouvelle association

La dénomination retenue pour cette nouvelle association est : " Fédération Nationale des Utilisateurs de Chiens de Troupeaux ".

Actions prévues en 2006

- Organiser une journée de rencontre pour présenter les tests d'aptitudes " Troupeau " des chiens de conduite (le 07/08/2006).
- Proposer un bulletin de liaison (4 pages/numéro, 3 à 4 numéros par an) dont le titre est " Objectif troupeau ". Le responsable de ce bulletin de liaison, qui centralise les articles à publier, est Pascal CACHEUX. Ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques sont les suivantes : Crabasse - 09160 La Bastide du Salat - Tel : 06 78 86 16 17 - Email : pascal.cacheux@free.fr
- Mettre en place un forum de discussion sur Internet. Il sera bientôt actif et hébergé par le site Internet de l'Institut de l'Élevage à l'adresse suivante : www.inst-elevage.asso.fr
- Organiser le Championnat 2006 des concours de chiens de conduite au travail sur bovins.

Modalités de fonctionnement

La Fédération Nationale fonctionnera sur des financements provenant de cotisations prélevées auprès des Associations Départementales d'Utilisateurs de Chiens de Troupeaux qu'elle regroupera.

Pour 2006, la cotisation annuelle est fixée à 100 € par association départementale.

Ont été nommés :

Président : Robert RIVALAIN (Penhuil - 29190 Lannedern)
 Secrétaire : Michel BASTANES (2, Côte Mourets - 64420 Artigueloutan)
 Trésorier : Didier TRUBLET (Le Petit Andillou - 50300 Ponts)
 Membres du bureau : les 7 délégués régionaux



Les finalistes 2005

Championnat

Rendez-vous le 6 août, à Bozouls (12)

La finale Nationale 2006 aura lieu sur un terrain, de 20 hectares, situé en plein cœur du Causse Comtal. Au chapitre animations, les organisateurs font la part belle aux disciplines canines : obé-rythmée, agility, ou encore, frisbee. Les produits régionaux seront également à l'honneur, à travers un marché de producteurs de pays, et repas du terroir avec au menu, aligot et brochette Bœuf Fermier Aubrac. La race Aubrac aura, quant à elle, l'opportunité de vanter ses atouts au cours d'une exposition qui lui sera consacrée.

Nouvelle formation

Chien de troupeau au travail sur bovins :

La prévention des risques professionnels liés à l'approche, à la conduite, à la manipulation et à la contention des bovins est une des priorités poursuivies par la Mutualité Sociale Agricole.

A ce titre, le chien de troupeau, utilisé en élevage bovin laitier, allaitant ou en engraissement, peut constituer un atout majeur pour toute personne (salarié ou non-salarié, éleveur ou intervenant en élevage) exposée à ces risques.

D'une part, il peut limiter les prises de risques de l'éleveur lors de la manipulation des animaux, ce dernier étant moins exposé à des risques liés aux mouvements brusques des animaux (fuite, bousculade, etc) ou aux réactions d'agressivité (coups de tête ou de patte, charge de l'animal, etc).



Thierry le Monzadec présente le programme "chiens de troupeau"

D'autre part, il peut simplifier le travail de l'éleveur, faciliter et sécuriser : le rassemblement des animaux, l'approche d'un groupe d'animaux, les opérations de tri, d'allotement ou d'isolement d'un animal, la contention des animaux (faire entrer des animaux dans un box de contention, un parc d'attente, un couloir de contention, etc), la conduite et le déplacement d'un troupeau d'une parcelle à une autre, le long d'une route, etc... l'embarquement des bovins en bétailière, etc...

Le chien de troupeau répond aux besoins actuels liés à l'agrandissement des exploitations et à la diminution de la main d'œuvre : un chien bien éduqué et bien dressé peut compen-

ser l'absence de plusieurs personnes lorsqu'il s'agit de déplacer un troupeau.

Enfin, il permet le maintien dans l'activité de certains éleveurs aux capacités physiques amoindries.

Pour toutes ces raisons, la Caisse Centrale de la MSA s'est engagée dans un programme visant à promouvoir l'utilisation du chien de troupeau au travail sur bovins.

Dans ce cadre, elle collabore étroitement avec l'Institut de l'Élevage qui forme et anime un réseau de "formateurs chiens de troupeaux", ainsi qu'avec la Fédération Nationale des Utilisateurs de Chiens de Troupeaux qui coordonne les Associations Départementales d'Utilisateurs de Chiens de Troupeaux et qui organise chaque année un concours national de chiens de troupeaux au travail sur bovins.

Des outils de promotion du chien

Dans ce but, la Caisse Centrale de la MSA a mis au point un programme de formation de deux jours discontinus intitulé "Travailler en sécurité avec un chien de troupeau sur bovins", que chaque caisse de MSA doit pouvoir organiser localement en faisant appel à un "formateur chien de troupeau" agréé par l'Institut de l'Élevage. Ce programme, qui sera proposé par les caisses de MSA, est complémentaire aux formations "Éducation et dressage" de niveaux "initiation" et "perfectionnement" organisées par les Associations d'Utilisateurs de Chiens de Troupeaux ou tout autre organisme.

De plus, afin que chaque caisse de MSA puisse mobiliser les exploitants et salariés potentiellement intéressés, la Caisse Centrale de la MSA a élaboré 3 produits de communication ayant pour objectif de faire connaître ce nouveau champ d'action :

- une démonstration de 45 minutes, matérialisée par un cahier des charges précis, à organiser lors d'une foire ou d'un salon agricole, pour prouver que le chien de troupeau peut simplifier et sécuriser le travail sur bovins, et pour susciter une demande d'information et de formation dans le public,
- trois films vidéo de 3 minutes chacun, sur support DVD, destinés à être diffusés en boucle sur un stand lors d'une foire ou d'un salon agricole, pour afficher l'intérêt accordé par la MSA au chien de troupeau sur bovins, vanter les mérites du chien qui simplifie et sécurise le travail de l'éleveur, et susciter une demande d'information et de formation dans le public,
- deux affiches à exposer sur un stand.